REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

 Le club de badminton est une communauté qui est constituée par le comité directeur, les membres du bureau et les joueurs licenciés.

 Les joueurs viennent dans les gymnases, non seulement pour jouer, mais aussi pour faire l’apprentissage de la vie en société. C’est pourquoi, il est nécessaire qu’ils acquièrent le sens de la responsabilité et apprennent à se conduire eux-mêmes dans toutes les circonstances de la vie en société.

 Cette communauté, par sa nature, obéit aux principes suivants :

***ARTICLE I - Respect des gymnases :***

* Ne pas fumer dans les salles, ni dans les couloirs, ni dans les halls et enceintes des collèges « Anjou » et « Reverdy ».
* S’abstenir de fumer pendant les entraînements.
* Tenue vestimentaire : une tenue correcte est exigée. S’assurer que les chaussures de sport ne laissent pas de traces sur le revêtement.
* S’assurer que le gymnase reste propre à la fin de l’entraînement.
* Le responsable des clés de l’entraînement se doit de vérifier que toutes les lumières sont éteintes et que toutes les portes sont fermées à clé et de respecter les créneaux horaires mis à notre disposition par le Service des Sports.
* Dégradation : les licenciés doivent veiller à ce que le gymnase et le matériel mis à leur disposition restent en excellent état. Pour les joueurs mineurs, les parents sont responsables des dégradations commises par leurs enfants.

***ARTICLE II - Respect du matériel :***

* Le club prête des raquettes aux joueurs en période d’essai : à chacun de prendre ses responsabilités pour ne pas les abîmer.
* Ne pas donner de coups de raquettes aux filets. Ceux-ci sont très fragiles et coûtent cher.
* Les volants plumes sont fournis pour les entraînements dirigés et les volants en plastique sont mis à disposition pour toutes les séances.

***ARTICLE III - Déroulement d’un entraînement :***

* Tout joueur licencié est tenu de s’échauffer avant de jouer. Dans le cas d’un accident à l’entraînement, le club décline toute responsabilité envers les joueurs qui ne se seront pas préalablement échauffés. Tous les joueurs devront participer à l’installation et au rangement du matériel. Les derniers à occuper les terrains devront ranger les filets et les poteaux.
* Les entraînements prennent fin à 22 Heures 30. A la charge des joueurs de ne pas entamer un match vers la fin de l’entraînement. Toutefois, il sera possible de terminer un match si celui- ci est dans son dernier set.
* Des douches sont disponibles à l’intérieur des gymnases et accessibles à tous les joueurs.
* Aucun entraînement ne sera assuré pendant toutes les vacances scolaires.
* Si aucun joueur n’est présent 1/2 heure après l’heure de début d’entraînement, le responsable des clés peut décider de ne pas assurer le créneau.

.

***ARTICLE IV -*** *L****a vie au sein du club :***

 La vie au sein du club impose à ses membres le respect d’un certain nombre de règles :

• Le port du masque est obligatoire à l’intérieur du gymnase sauf sur les terrains. Avoir un gel hydro alcoolique avec soi pour se désinfecter les mains.

* Les personnes désirant s’inscrire au club ont ***une période d’essai de 2 séances***. A l’issue de cette période, ***elles devront impérativement apporter un dossier d’inscription complet*** : Un pass sanitaire vaccinal complet ou un test PCR de moins de 72 h, un certificat médical, la demande de licence FFBA (page 7 du livret du licencié), un chèque correspondant au montant de leur cotisation (possibilité de payer en plusieurs fois, chèques à l’appui en début de saison. Le club se donne le droit de refuser toute personne ne remplissant pas ces conditions.
* **Tout joueur licencié se doit de participer à la vie du club**. Par conséquent, **chacun se doit de participer aux réunions comme l’Assemblée Générale**. En cas d'empêchement, il serait préférable de s’excuser auprès du comité directeur.
* Tout joueur licencié se doit de participer à l’organisation des compétitions et autres manifestations organisées par le club.
* Les tournois seront affichés au panneau d’affichage du club, mais chaque joueur désirant participer à un tournoi, devra effectuer lui-même les démarches d’inscription. La liste complète des tournois, les règlements, ainsi que les modalités d’inscription sur disponibles sur le site « Badnet ».
* Durant la période d’essai, les raquettes sont fournies par le club. Une fois inscrit au club, le joueur devra s’acheter sa raquette (n’hésitez pas à demander conseil).
* Les parents doivent accompagner et venir chercher leurs enfants **dans le gymnase**. Dès la fin des entraînements, le club décline toute responsabilité, ce sont les parents qui en sont responsables. Pour tous les joueurs mineurs, les parents devront signer une décharge pour les tournois, les entraînements et les sorties.
* Droits à l’image : la participation des jeunes aux différentes manifestations sportives peut entraîner la diffusion de photographies dans la presse et les sites officiels internet de la Fédération et CODEP. La validation du dit-règlement implique l’acceptation des droits à l’image.
* Les membres du club ne peuvent s’entraîner en dehors des heures attribuées en début de saison.
* Le souci de courtoisie sera de rigueur dans les rapports des joueurs avec le comité directeur et les autres joueurs.
* Il est vivement conseillé de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements. Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

***ARTICLE VI - Mise en œuvre et respect du règlement intérieur :***

* Communication du règlement intérieur aux intéressés :

⮚ L’inscription au club entraîne pour l’intéressé l’obligation de respecter le présent règlement.

⮚ Le comité directeur du club est habilité à faire prendre conscience aux joueurs licenciés en infraction que ce minimum de règles doit- être respecté pour que la vie collective soit possible.

* Non-respect du règlement intérieur :

⮚ Tout manquement sera notifié. Il peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive du club.

La Présidente,

 Valérie MONCEAU